



Seniors Golf Club de Villennes

Règlement des CHOUETTES 2020

Mise à jour 09/09/2020

Préambule :

La situation sanitaire avec le confinement qui en est découlé, a conduit à réduire à 4 le nombre de chouettes de la saison.

En conséquence nous avons dû adapter le règlement pour l'année 2020.

1- Formule de Jeu :

La chouette est un match-play à 3 joueurs sur 18 trous, avec coups reçus et attribution de points. Le nombre d'inscrits peut cependant obliger les organisateurs à programmer une ou deux parties de 2 joueurs. Il ne peut pas y avoir de partie de 4 joueurs.

2- Nouveauté 2019 :

La FFG a décidé de modifier les conditions de jeu dans le but de le rendre plus agréable. Les séniors sont particulièrement visés par ces dispositions : il y a 4 positions de départ pour chaque trou (jaune, bleu, rouge et violet). A chaque type de départ sont attribués un slope et un SSS hommes d'une part, dames d'autre part.

Pour les chouettes 2020, les départs pourront donc varier. Les organisateurs choisiront pour chaque épreuve une couleur de boules de départ pour les hommes, une autre pour les femmes.

En conséquence, les coups reçus ne seront plus calculés selon l'index, mais selon le handicap (Hcp), qui tient compte du slope et du SSS de chaque catégorie.

3- Index, handicap et coups reçus :

L'index pris en compte pour un joueur est son index réel le jour de la compétition.

Le handicap (Hcp) est calculé par la formule suivante :

$$(\text{index} \times \text{slope}) / 113 + (\text{SSS} - \text{par})$$

Les coups reçus (plafonnés à 7) sont déterminés par la différence entre les coups reçus (Hcp) des joueurs pris deux à deux.

Exemple : Joueur A Hcp 15, Joueur B Hcp 17, Joueur C Hcp 20

A rend à B : 2 coups (17-15)

A rend à C : 5 coups (20-15)

B rend à C : 3 coups (20-17)

En cas de greens d'hiver sur la totalité du parcours, le nombre de coups reçus entre deux joueurs est égal à la moitié de leur différence de handicaps.(0.5 arrondi à 1).

Si seulement une partie du parcours est en green d'hiver, la règle ne s'applique pas.

4- Marque et points :

Le joueur le mieux « indexé » de la partie est désigné comme responsable et marqueur des trois scores de la partie. La carte vierge fournie par BG devra comporter très clairement et lisiblement les infos suivantes :

- Chouette SGC et date
- Nom de chaque joueur, son index et son Hcp
- Points chouette indiqués trou par trou
- Total des points chouette pour chaque joueur

Il est conseillé de tenir une deuxième carte portant les coups réellement joués. Les parties moins expérimentées peuvent rendre une carte portant uniquement les coups réellement joués. Dans ce cas, les points chouette seront calculés par les organisateurs de la compétition.

La carte devra être remise par le marqueur à l'accueil de BG.

Chouette à 3 joueurs :

On considère qu'il y a trois match-plays : A/B, A/C et B/C.

Sur chaque trou, on distribue 2 points par match :

Gain du trou : 2 points, trou partagé : 1 point, trou perdu : 0 point.

C'est donc un total de 6 points qui sont répartis entre les 3 joueurs sur chaque trou.

Ne pas oublier de tenir compte des coups rendus !

Chouette à 2 joueurs :

On distribue sur chaque trou 4 points : 3 et 1 ou 2 et 2

5- Inscriptions, désistements :

C'est la liste des inscrits figurant sur le site SGC qui est prise en compte pour la constitution des parties.

Les organisateurs s'efforcent de fermer cette liste le plus tard possible afin de permettre à chacun d'annuler éventuellement son inscription directement par la procédure de désinscription en ligne sur le site.

En cas de désinscription tardive (« départs en attente » sur le site), le joueur s'engage à prévenir par téléphone l'organisateur principal (si messagerie, contacter le deuxième organisateur).

Si un joueur se désiste après la parution de la « grille des départs », et quel que soit le motif, il perd la partie, marque 0 point et est pénalisé de 10 points sur le total de ses 3 meilleurs résultats.

Les deux autres joueurs joueront en chouette à 2, sauf instruction de l'organisateur, qui peut reconstituer les parties jusqu'au moment du départ.

6- Etablissement de la « grille des départs » :

Pour les 3 premières chouettes, les parties seront établies, au mieux de l'objectivité des organisateurs, en fonction des critères suivants :

- Jamais deux fois le même adversaire
- Autant de fois en position 1, 2 ou 3 au sein de la partie
- Pas d'écart excessif entre les handicaps (1 à 4 coups rendus semble cohérent).

Mais, il faut faire avec la liste des inscrits du jour...

Les départs de la dernière chouette seront toujours « arrangés » dans l'ordre du classement après trois compétitions, donc tous les critères tombent...

Les joueurs s'engagent à respecter les parties, telles que définies sur la feuille des départs, sauf modification apportée par l'organisateur ou son représentant.

7- Cas d'un abandon en cours de partie

Abandon d'un joueur dans une partie de 3

Les 2 joueurs restant en piste gardent leurs points, acquis au moment de l'abandon. Sur les trous suivants, la partie se joue en chouette à 2 (répartition de 4 points : 3 et 1 ou 2 et 2). Les points du joueur qui a abandonné ne sont pas pris en compte, et le joueur marque 0.

Abandon de 2 joueurs dans une partie de 3, ou d'un joueur dans une partie de 2

Le joueur restant garde ses points acquis au moment des abandons. Il marque 2 points par trou restant. Les joueurs qui abandonnent marquent 0 point.

8- Partie interrompue pour cause d'intempérie

Dans ce cas, les joueurs (euses) ne se trouvant pas dans la même situation de trous joués, la compétition est annulée.

9- Classement final :

Un seul classement est fait (Dames et hommes confondus, tous index confondus).

Pour chaque partie et chaque joueur on enregistre le nombre de points chouette obtenus.

Le classement se fait en tenant compte de la somme (diminuée des éventuelles pénalités) des 3 meilleurs résultats sur les 4 possibles.

. En cas d'égalité, le départage se fait en tenant compte de la meilleure moyenne de points marqués (calculée à la décimale) sur la totalité des matchs joués puis, si nécessaire, sur les points marqués lors des derniers résultats (exemple : À la dernière partie n°8, puis partie 7,...)

10- Récompenses :

Les récompenses sont remises lors de la Grande Journée Sénior, en général début novembre.

Sont récompensés les 12 premiers du classement.